|  |
| --- |
| **Bourses postdoctorales de solidarité d’un an** **pour chercheurs en danger**EN TOUTES DISCIPLINES |
|  |

Date limite du dépôt des candidatures : 24.04.2023

Date d’entrée en fonction prévue : septembre 2023

# Descriptif du poste

L’**Université libre de Bruxelles** a créé un fonds de solidarité grâce auquel elle entend soutenir des chercheurs qui ne peuvent plus mener leur activité dans leur pays d’origine, où ils sont exposés à des risques en raison du contenu de leur travail de recherche ou de la libre expression de leurs opinions.

Ce fonds de solidarité alimente des bourses postdoctorales qui permettront à des chercheurs en danger de continuer leurs travaux à l’ULB dans un climat de liberté académique.

La bourse de solidarité consiste en un **postdoctorat d’un an** (12 mois), pour un montant total de 50.000 euros bruts (soit approximativement 35.000 euros nets) ainsi qu’une indemnité de déménagement de 2.500 euros nets (versée aux chercheurs résidant dans un autre pays, après leur arrivée en Belgique).

Les boursiers mèneront leurs recherches dans un laboratoire de l’ULB, sous la supervision d’un membre du personnel académique de l’Université. S’ils le désirent, ils peuvent également prendre part aux activités d’enseignement, ou à toute autre activité scientifique organisée sur le campus.

# Titre requis

Doctorat

# Critères d’admissibilité

* être titulaire d’un doctorat et avoir occupé un poste de chercheur dans l’université d’origine ;
* ne pas être établi depuis plus de 8 ans dans un autre pays que le pays dans lequel le chercheur est en danger ;
* ne pas avoir obtenu son doctorat plus de 8 ans avant la date de début de la bourse ;
* être actuellement en situation de risque dans son pays d’origine en raison du contenu de son travail ou des idées qu’il a exprimées ouvertement ;
* ne pas avoir vécu ou exercé son activité principale (travail, études, etc.) en Belgique pendant plus de 24 mois au cours des 3 années précédant le début de la bourse (règle de mobilité) ;
* être en mesure de séjourner en Belgique pour un temps plein à l’ULB ;
* avoir une bonne connaissance de l’anglais ou du français (minimum B2) ;
* à l’issue de la première année de bourse, les bénéficiaires actuels peuvent postuler une deuxième fois sur avis favorable du promoteur.

# Critères de sélection :

# La qualité scientifique du candidat et du projet de recherche

# La situation de danger à laquelle le candidat est exposé

* La capacité d’intégration

# Intéressé·e ?

Les dossiers de candidature doivent être soumis avant le 24 avril 2023.

**Les candidats doivent soumettre le formulaire de candidature en-ligne**

<https://forms.gle/CxF7yJoHDELDx69FA>

**et envoyer les documents suivants par email à** **solidarityfund@ulb.be**

* une lettre de candidature confidentielle décrivant la situation du chercheur (cette lettre doit indiquer clairement la situation administrative du candidat, y compris s’il dispose d’un passeport valable et a la possibilité de voyager, ainsi que son lieu de résidence) ;
* le CV du candidat, incluant une liste de ses publications ;
* description (approximativement 4 pages) du projet de recherche sur lequel le candidat travaillera à l’ULB ;
* une copie du diplôme de doctorat du candidat ;
* une copie du passeport du candidat ;
* le formulaire ci-après, dûment complété par le membre du personnel académique de l’ULB qui superviserait sa recherche;
* deux lettres de recommandation de chercheurs actifs dans le même domaine, y compris si possible une lettre du directeur de thèse.
* tout autre document jugé pertinent et étayant la situation à risque sera utile.

**Il est impératif de mener sa recherche sous la supervision d’un membre du personnel académique de l’ULB que vous devez contacter avant le dépôt de votre candidature.**

Vous trouverez la liste des académiques sur cette page <http://cvchercheurs.ulb.ac.be/Site/repertoire.php>

**Seules les candidatures complètes, comprenant toutes les pièces requises, pourront être prises en considération.**

# Calendrier

24 avril – date limite pour l’introduction des candidatures

Mai – réunion du comité de sélection

Fin mai – notification des résultats

Septembre – début de la bourse

En cas d’obtention d’un autre poste avant que les résultats de la procédure de sélection à l’ULB ne soient communiqués, le candidat informera directement l’ULB, en envoyant un email à solidarityfund@ulb.be.

**Tous les documents seront traités par le jury de sélection dans la plus stricte confidentialité.**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de solidarityfund@ulb.be



**Evaluation de candidature - bourse du Fonds de solidarité– Appel 2023**

**Formulaire à compléter par le promoteur à l’ULB et à envoyer à** **solidarityfund@ulb.be**

**avant le 24 avril 2023, en indiquant le nom du candidat dans l’objet du message.**

Nom, prénom du candidat : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom, prénom du promoteur à l’ULB : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Intérêt du projet de recherche du candidat pour l’unité de recherche à l’ULB et articulation du projet avec les autres projets en cours dans l’unité de recherche

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Modalités d’accueil et d’intégration au sein du centre de recherche (eg. mise à disposition d’un bureau, disponibilité de membres du centre de recherche, association du candidat aux activités du centre de recherche etc).

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Evaluation de la motivation et des compétences linguistiques du candidat (français et/ou anglais) suite à un entretien skype :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Toute autre information jugée utile.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pour plus d’informations, n’hésitez pas à contacter solidarityfund@ulb.be